



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} juin 2026

Intelligence artificielle : Gérald Darmanin, garde des Sceaux, ministre de la Justice, installe un observatoire indépendant de l'IA pour transformer et améliorer le service public de la Justice, tout en garantissant un cadre éthique.

Après le déploiement de « Mon Assistant Justice », déclinaison de l'assistant IA interministériel, le ministère de la Justice franchit une nouvelle étape avec l'installation d'un observatoire indépendant de l'intelligence artificielle. L'IA constitue le plus puissant levier de transformation de la Justice depuis cinquante ans. Cette révolution technologique ouvre une nouvelle voie de modernisation : améliorer la qualité du traitement des dossiers, renforcer l'efficacité du service public de la Justice et libérer du temps pour les missions essentielles des magistrats et des agents.

L'intelligence artificielle bouleverse déjà profondément les administrations, les méthodes de travail et le rapport à la connaissance. Pour la Justice, elle représente une opportunité historique. Elle peut permettre d'améliorer la qualité du traitement des dossiers, de simplifier certaines tâches répétitives, d'accroître la productivité des services et de recentrer l'ensemble des professionnels sur ce qui constitue le cœur de leur mission : analyser, décider, accompagner et, pour les magistrats, juger.

Cette transformation marque un changement de paradigme. Depuis plusieurs décennies, la modernisation du ministère de la Justice repose sur deux leviers : la simplification des procédures et l'augmentation des moyens. L'intelligence artificielle ouvre une troisième voie, celle de la transformation des méthodes de travail, de l'organisation et de l'utilisation des ressources.

Face à une technologie qui évolue à un rythme sans précédent, le ministère de la Justice ne peut rester spectateur. Les expérimentations conduites il y a seulement un an sont, pour certaines, déjà dépassées au regard des progrès réalisés par les modèles d'IA générative les plus récents. Les usages actuellement déployés demeurent encore limités et principalement rédactionnels. Le ministère fait donc le choix d'anticiper les changements de demain, plutôt que de subir, afin que la Justice française demeure à la hauteur des transformations du monde contemporain.

C'est dans cette perspective que Manon Delaune-Perrière, directrice de cabinet du garde des Sceaux, ministre de la Justice, a présidé la première réunion de l'observatoire indépendant de l'intelligence artificielle placé auprès du garde des Sceaux.

L'observatoire aura vocation à anticiper les évolutions technologiques et à nourrir la réflexion stratégique du ministère sur les conséquences de l'intelligence artificielle pour les métiers judiciaires. L'enjeu n'est pas de remplacer les professionnels de justice mais de mieux répartir les charges de travail, d'automatiser certaines tâches à faible valeur ajoutée et de permettre aux magistrats, greffiers et agents

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux : Tél : 01 44 77 63 15 - secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr
Bureau presse et veille du ministère : Tél : 01 44 77 65 54 - presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse